

TABLEAU DES TÉMOIGNAGES RECUEILLIS ET DES TÉMOINS ENTENDUS AU COURS DES SÉANCES DE 1955

Fascicule n°	Pages	Date des séances	Séances	Contenu des comptes rendus	Sources de renseignements ou témoins entendus
13	1-23	1 ^{er} avril 55	17 ^o	Un psychiatre à l'emploi d'un pénitencier expose ses opinions en faveur du maintien des punitions corporelles. Commande d'exemplaires du compte rendu des débats de la Chambre des communes d'Angleterre, portant sur la peine capitale et les loteries. Audition à huis clos du témoin. <i>Appendice:</i> Statistiques de la ferme pénitentiaire de Burwash.	D ^r T. P. Dixon, psychiatre consultant à la ferme pénitentiaire de Burwash.
14	1-31	26 avril 55	18 ^o	Opinions communes d'un juge et d'un psychiatre contre l'imposition de punitions corporelles aux enfants par les tribunaux. Audition à huis clos des témoins. Quatrième rapport du sous-comité du programme.	L'honorable juge V. Lorne Stewart et le docteur J. D. Acheson, du tribunal pour enfants et affaires de famille du Toronto métropolitain.
15	1-38	28 avril 55	19 ^o	Mémoire sur les loteries et les jeux de hasard: a) sweepstakes; b) utilisation des moyens de communication: téléphone, télégraphe; c) obstacles à l'application de la loi. <i>Appendice:</i> Utilisation des moyens de communication en Californie.	Conseil canadien du Bien-être (<i>voir au compte rendu le nom des délégués</i>). M. P. Plante directeur adjoint de la police de Montréal.
15	1-38	3 mai 55	20 ^o	Réunion à huis clos; on décide d'entendre l'exécuteur des hautes œuvres; l'avocat du Comité devra consulter les autorités au sujet de l'entrée des billets de sweepstake par les postes douaniers et faire rapport de son enquête; rapport sur les témoignages d'anciens prisonniers au sujet des punitions corporelles... (Le témoignage des anciens prisonniers n'est pas imprimé, voir n° 21).	
16	1-40	5 mai 55	21 ^o	Mémoire sur l'électrocution, comme méthode d'appliquer la peine capitale. Expériences se rapportant à l'abolition des punitions corporelles dans l'État de l'Illinois. A huis clos, témoignage médical, rapport aux deux Chambres au sujet de la tenue de séance hors des édifices gouvernementaux. <i>Appendices:</i> Électrocutions dans l'État de l'Illinois de 1927-1954 et statuts de l'Illinois concernant la peine de mort.	M. Joseph E. Ragen, directeur du pénitencier de l'État de l'Illinois.
17	1-39	10 mai 55	22 ^o	Témoignage d'un médecin sur les diverses méthodes d'exécution; à huis clos, audition du témoin, méthodes à suivre pour faire témoigner le bourreau.	Le professeur J. K. W. Ferguson, du service de pharmacologie de l'Université de Toronto, et un témoin anonyme.